

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 6 JANVIER 2020, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE M. ROBERT BERTRAND.

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1
Alain Dupuis, conseiller, siège #3
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Mylène Groulx

Absente : Renée Giroux, conseillère, siège #2

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2019
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2019
6. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
7. RAPPORTS
 - 7.1 Rapport de l'inspecteur
 - 7.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie (rien à signaler)
 - 7.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)
 - 7.4 Différents comités des élus (rien à signaler)
 - 7.5 Déclaration des intérêts pécuniaires
8. CHOIX DU VÉRIFICATEUR POUR L'AUDIT DE 2019
9. FACTURES REÇUES
10. DEMANDE DE PARTENARIAT POUR UN PROJET DE CARACTÉRISATION DE LA RIVIÈRE BLANCHE AVEC LE COBALI
11. ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE PROCHAIN CYCLE TRIENNAL 2021-2022-2023
12. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FQM
13. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ
14. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMBEQ
15. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)
16. RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE (SERVICES JURIDIQUES)
17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM)

18. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE REVOIR LA CATÉGORIE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE 315 SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO
19. NOMINATION DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS
20. DEMANDE D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE ST-ANDRÉ-AVELLIN (DEMANDE DE RÉVISION-LOI SUR LES INGÉNIEURS)
21. BAISSÉ DE VITESSE SUR LE CHEMIN RIVIÈRE BLANCHE (DEMANDE DE CITOYEN)
22. PÉRIODE DE QUESTIONS
23. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ORDRE DU JOUR

2020-01-001

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2019

2020-01-002

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2019

2020-01-003

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 concernant le budget 2020;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

6. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

2020-01-004

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et secrétaire-trésorière et au directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis et résolu d'approuver les listes des comptes et d'autoriser leur paiement.

Chèques numéro 11567 à 11570 : 10 642.03 \$

Chèques numéro 11571 à 11603 : 63 403.56 \$

Paielements en ligne : 13 827.20 \$

Paies : 59 145.69 \$

Grand total : 147 018.48 \$

Adoptée à l'unanimité

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de l'inspecteur

Numéro	Adresse	Nature	zonage
2019-1202	Chemin Burke	Abattage d'arbres	7-F
2019-1204	4901, Route 315	Lotissement	5-V

7.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie (rien à signaler)

7.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)

7.4 Différents comités des élus (rien à signaler)

7.5 Déclaration des intérêts pécuniaires

La directrice générale déclare que tous les membres du conseil ont remis leur formulaire concernant la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil (tel que prévu à l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités)

8. CHOIX DU VÉRIFICATEUR POUR L'AUDIT DE 2019

2020-01-005

ATTENDU QU'UN contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

ATTENDU QUE la firme comptable Marcil Lavallée offre un excellent service à des prix compétitifs et qu'ils ont une expertise dans le domaine municipal depuis plusieurs années;

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET résolu QUE** ce conseil autorise la directrice générale à procéder par contrat de gré à gré pour la vérification annuelle avec la firme comptable Marcil Lavallée au coût de 12 000\$ pour l'audit plus 1 750\$ pour la reddition de compte lié au coût net de la collecte sélective des matières recyclables, excluant la TPS et la TVQ.

Adoptée à l'unanimité

9. FACTURES REÇUES

2020-01-006

ATTENDU la réception des factures de plus de 3 500\$ suivantes;

- Martin Cousineau - Consultant 3 971.39 \$
(Transition Dg)
- Infra Conseil 9 740.96 \$
(Devis général pour ponceau & réhabilitation ch. Riv.-Blanche)

ATTENDU QUE les crédits sont disponibles;

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

10. DEMANDE DE PARTENARIAT POUR UN PROJET DE CARACTÉRISATION DE LA RIVIÈRE BLANCHE AVEC LE COBALI

2020-01-007

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo a été sollicitée par le comité du bassin versant de la rivière du Lièvre soit le COBALI à titre de partenaire financier et technique pour un projet de caractérisation de la rivière Blanche prévu pour l'été 2020;

ATTENDU QUE le projet comporte trois (3) volets :

1. Amélioration des connaissances quant à l'état de la rivière entre Mulgrave-et-Derry et la rivière des Outaouais;
2. Relever les attraits d'intérêt et l'évaluation des accès à la rivière Blanche pour évaluer la possible mise en valeur de certains sites;
3. Sensibiliser les producteurs agricoles à l'application de bonnes pratiques dans le bassin versant de la rivière Blanche

ATTENDU QUE les producteurs agricoles de la région seront entre autres invités à visiter sur le terrain certains aménagements hydroagricoles réalisés dans le bassin versant de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé à Gatineau;

ATTENDU QUE l'eau de la rivière Blanche est utilisée comme source d'eau potable pour approvisionner la population de la ville de Thurso, cela signifie que la qualité de l'eau est un enjeu important;

ATTENDU QUE le COBALI demande une contribution monétaire de 500\$ et une contribution non monétaire équivalente à 400\$ pour la collaboration de la municipalité ainsi que la participation à deux (2) rencontres

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET résolu QUE** la municipalité de Mayo accepte la demande d'appui financier et technique du COBALI dans le projet de caractérisation de la rivière Blanche

Adoptée à l'unanimité

11. ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE PROCHAIN CYCLE TRIENNAL 2021-2022-2023

2020-01-008

ATTENDU QUE la firme Servitech a procédé à l'examen de l'état du rôle d'évaluation en vigueur et ces derniers recommandent l'équilibration du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2021-2022-2023;

ATTENDU QUE l'étude démontre entre autres, un déséquilibre et fait ressortir que les valeurs dans certains secteurs s'écartent des prix de vente;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET résolu QUE** ce conseil accepte les recommandations de Servitech pour l'équilibration du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2021-2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

12. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FQM

2020-01-009

ATTENDU la municipalité de Mayo est membre de la Fédération québécoise des municipalités depuis plusieurs années;

ATTENDU la FQM, offre plusieurs services de qualité à des coûts avantageux;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la FQM pour l'année 20.

Adoptée à l'unanimité

13. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ

2020-01-010

ATTENDU QUE l'association des directeurs municipaux du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

14. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMBEQ

2020-01-011

ATTENDU QUE la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en

favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

15. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)

2020-01-012

ATTENDU QUE la FCM représente plus de 2000 municipalités au Canada;

ATTENDU QUE la municipalité trouve opportun d'avoir un représentant au niveau national;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la FCM pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

16. RENOUELEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE (SERVICES JURIDIQUES)

2020-01-013

ATTENDU QUE la municipalité profite régulièrement des services juridiques par téléphone offert par Dufresne Hébert Comeau (DHC Avocats);

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement du forfait téléphonique pour l'année 2020 au coût de 400 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM)

2020-01-014

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Mayo autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo a pris connaissance du « Guide du programme RÉCIM » et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet de réfection, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son

projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET résolu QUE** ce conseil autorise la directrice générale à procéder à la demande d'aide financière dans le cadre du projet de réfection de l'hôtel-de-ville.

Adoptée à l'unanimité

18. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE REVOIR LA CATÉGORIE POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE 315 SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO

2020-01-015

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo a consulté le contrat de service pour le déneigement et déglacage des infrastructures routières dossier no. 8906-17-4504 et selon la responsable du ministère, la route 315 serait de catégorie 3;

ATTENDU QUE le conseil demande au ministère de revoir cette catégorie étant donné que plus en plus de travailleurs emprunte la route 315 tous les jours;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu QUE** ce conseil demande au ministère des Transports du Québec de revoir la catégorie pour le service de déneigement et déglacage pour la route 315 sur le territoire de la municipalité de Mayo.

Adoptée à l'unanimité

19. NOMINATION DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS

2020-01-016

ATTENDU QUE selon l'article 9, le président et le vice-président du C.C.U. sont nommés par le conseil sur suggestion des membres du comité, à la première séance du conseil municipal de chaque année;

ATTENDU QUE les membres des autres comités doivent également être nommés;

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET résolu QUE :**

1- Le comité du C.C.U. soit formé des élus suivants :

Mme Renée Giroux, Présidente
Mme Erin Kane, Vice-présidente

Et soit formé des citoyens suivants :

M. Daniel Matte
Mme Joanne St-Amour Sanscartier
M. Bernard Dionne

2- Le comité de voirie soit formé des élus suivants :

M. Pierre Robineau
M. Guy Roussel

3- Le comité du service de sécurité incendie (SSI) soit formé des élus suivants :

Mme Renée Giroux
M. Guy Roussel

4- Le comité des communications soit formé des élus suivants :

Mme Renée Giroux
Mme Erin Kane

5- Le comité des loisirs soit formé des élus suivants :

M. Ian de Cotret-Brazeau
M. Alain Dupuis
Mme Erin Kane

6- Le comité de l'environnement soit formé des élus suivants :

M. Ian de Cotret-Brazeau
M. Alain Dupuis

Adoptée à l'unanimité

20. DEMANDE D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE ST-ANDRÉ-AVELLIN (DEMANDE DE RÉVISION-LOI SUR LES INGÉNIEURS)

2020-01-017

ATTENDU QUE les paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs stipulent que les travaux suivants constituent, entre autres, le champ de pratique exclusif de l'ingénieur :

a) Les chemins de fer, les voies publiques, les aéroports, les ponts, les viaducs, les tunnels et les installations reliées à un système de transport, dont le coût excède 3 000 \$;

d) Les travaux d'aqueduc, d'égout, de filtration, d'épuration, de disposition des déchets ou autres travaux du domaine du génie municipal dont le coût excède 1 000 \$;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs a été adopté en 1964 et n'a pas été révisé depuis 1973 et de ce fait, le champ de pratique exclusif ainsi que les coûts maximaux des travaux exposés dans cet article sont maintenant désuets;

ATTENDU QUE la Loi sur les ingénieurs a une incidence considérable sur la réalisation des travaux municipaux, compte tenu de l'obligation de respecter les coûts maximaux établis;

ATTENDU QUE la grande majorité des coûts d'entretien des voies publiques et autres infrastructure telles les réparations d'aqueduc ou d'égout, les remplacements de ponceau, sont supérieurs à 1 000 \$ et/ou 3 000 \$, selon le cas;

ATTENDU QUE les coûts pour la réalisation de travaux mineurs sont augmentés de façon considérable, compte tenu de l'obligation de déposer des plans et devis et scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir à la hausse les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs afin d'éviter des coûts supplémentaires aux municipalités et aux citoyens;

ATTENDU QUE la présente démarche a déjà été initiée à au moins deux reprises dans le passé, entre autres par la MRC de l'Abitibi en 2010 et par la MRC de la Nouvelle-Beauce en 2015;

IL EST PROPOSÉ par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu QUE** ce conseil de la municipalité de Mayo appuie la résolution numéro 1911-433 adoptée par la Municipalité de Saint-André-Avellin, en date du 5 novembre 2019, afin de demander au Gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les ingénieurs, de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui et de bonifier les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de ladite Loi;

Adoptée à l'unanimité

21. BAISSÉ DE VITESSE SUR LE CHEMIN RIVIÈRE BLANCHE (DEMANDE DE CITOYEN)

2020-01-018

ATTENDU QU'un citoyen a fait la demande auprès du conseil pour réduire la vitesse sur le chemin Rivière Blanche étant donné la vitesse excessive des automobilistes, et faire l'installation de panneau annonçant le passage des chevreuils ;

ATTENDU QUE la vitesse actuelle est de 50 km/h

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu QUE** ce conseil accepte de baisser la limite de vitesse à 40 km/h sur le chemin Rivière Blanche et procédera à l'installation de panneau de chevreuil

Adoptée à l'unanimité

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

23. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020-01-019

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane **QUE** la séance soit levée.

20 h 03

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Je soussignée, Mylène Groulx directrice générale, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par
Mylène Groulx, directrice générale

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par

Robert Bertrand, maire